

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL COMMUNAL**

**Séance du 16 décembre 2002**

Présents:

M. Charles JANSSENS, Bourgmestre – Président ;  
M. Abel DESMIT, Mme Ida DELCHEF-DENOËL,  
MM. Roland VAN DEN EYNDE, JEAN PETERS et Pierre BRZAKALA, Échevins;  
MM. Norbert MICHEL, Jean-Louis FAYS, Henri DAL PIZZOL, Jean-Marie KERIS, Francis DENOOZ,  
Michel MORDANT, Alain HEUSKIN, Mme Anne-Catherine MARTIN, Paul NEMERY, Mmes Valérie  
ERNOTTE, Geneviève NIWA-RADWINSKI, Viviane REMACLE, Monique DORMAL, Catherine  
JANSSEN, MM. Sergio VAROLI, Michel ETIENNE et Mme Ginette PIROTTE, Conseillers ;  
M. CARIAUX, Secrétaire.

LE CONSEIL COMMUNAL EN SEANCE PUBLIQUE

**Objet: Redevance relative à la fréquentation des plaines et garderies organisées par l'administration communale durant les vacances scolaires**

Attendu que l'administration communale organise des plaines de jeux et garderies durant les vacances scolaires ;

Attendu qu'afin de couvrir une partie du coût engendré par cette activité, il convient de demander une participation financière aux parents dont les enfants fréquentent ces plaines et garderies ;

Vu la Nouvelle Loi Communale ;

Sur proposition du Collège échevinal ;

DECIDE:

De percevoir une redevance de 1,5 € par enfant et par jour inscrit aux plaines ou garderies organisées durant les vacances scolaires.

Le Secrétaire,  
(s) Michel CARIAUX

Le Secrétaire communal

Par le Conseil,

Pour extrait conforme,

Le Président,  
(s) Charles JANSSENS

Le Bourgmestre

